



LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DU PRÉSENT COMMUNIQUÉ, EN TOTALITÉ OU EN PARTIE, EST INTERDITE DANS OU DEPUIS TOUT TERRITOIRE OÙ ELLE CONSTITUERAIT UNE VIOLATION DES LOIS OU DES RÈGLEMENTS APPLICABLES DE CE TERRITOIRE, EN PARTICULIER AU CANADA.

L'offre de rachat n'a pas été présentée, directement ou indirectement, ni transmise d'aucune façon (notamment par la poste, par télécopieur, par téléphone, par courriel ou par tout autre moyen de communication ou d'échange commercial interétatique) en Australie, au Japon, en Afrique du Sud ou aux États-Unis, ni par l'intermédiaire d'une bourse de valeurs nationale de ces pays. Aucun exemplaire de la circulaire ou du formulaire de dépôt n'a été posté ni par ailleurs distribué ou transmis en Australie, au Japon, en Afrique du Sud ou aux États-Unis, même aux actionnaires ayant une adresse enregistrée dans ces pays ou aux personnes qui, à la connaissance de Plastiques IPL Inc. ou d'IPL Plastics plc, sont des fiduciaires, des prête-noms ou des dépositaires détenant des actions pour ces personnes.

Aucune autorité en valeurs mobilières n'a approuvé ou désapprouvé le contenu du présent communiqué.

PLASTIQUES IPL INC. - RÉSULTAT DE L'OFFRE DE RACHAT

Montréal (Québec), le 29 juin 2018 – Plastiques IPL Inc. («**IPLP**» ou la «**Société**») a annoncé aujourd'hui le résultat de l'offre de rachat présentée dans la circulaire adressée aux actionnaires par IPL Plastics plc («**IPL PLC**») le 23 avril 2018 (la «**circulaire**») et dans une annonce datée du 22 mai 2018 publiée sur le site Web d'IPL PLC et (en ce qui concerne les actions constatées par un certificat) dans le formulaire de dépôt. L'offre de rachat s'est terminée le 31 mai 2018 et est maintenant inconditionnelle.

Un total de 2 085 678 actions ordinaires de catégorie B ont valablement été déposées en réponse à l'offre de rachat et seront rachetées au prix de 13,50 \$ CA (8,76 €) chacune, moyennant un prix de rachat total de 28 156 653 \$ CA. Les dépôts n'ont pas été réduits proportionnellement et seront réglés dans leur totalité par la Société.

Conformément aux modalités de l'offre de rachat, il est prévu que les dépôts d'actions d'IPL PLC constatées par un certificat seront réglés par chèques postés d'ici le 11 juillet 2018 et que les dépôts d'actions d'IPL PLC non constatées par un certificat seront réglés par un crédit porté au compte CREST des déposants d'ici le 11 juillet 2018.

Toutes les sommes payables par IPLP aux termes de l'offre de rachat sont payables en euros, convertis, conformément aux modalités de l'offre de rachat, à raison de 1 \$ CA = 0,6486 €.

À moins d'indication contraire, les termes définis dans la circulaire ont le même sens dans la présente annonce.

À propos d'IPLP

IPLP est un fournisseur de premier ordre de solutions de produits d'emballage durables principalement dans les marchés de l'alimentation, de la consommation, de l'agriculture, de la logistique et de l'environnement, présent au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, en Chine et au Mexique. IPLP compte 2 400 employés et possède des bureaux à Montréal et à Dublin.

Pour obtenir plus de renseignements :

www.iplplasticsinc.com

Demandes des investisseurs

Alan Walsh, chef de la direction +1 438 320 6188
+353 1 612 1375

Pat Dalton, chef des finances +1 438 320 6188
+353 1 612 1377

Demandes des médias

Phil Koven, Bay Street Communications +1 647 496 7858
Tom McEnaney, McEnaney Media +353 87 2222 666

Mise en garde

Le présent communiqué n'est pas destiné à être publié ou distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis (auxquels sont assimilés les territoires et possessions de ce pays, tout État américain individuel et le District de Columbia) (les « États-Unis »), en Australie, en Afrique du Sud ou au Japon. Il se peut que, dans certains pays, la distribution du présent communiqué soit limitée par des lois. Il est conseillé aux personnes qui entrent en possession de tout document ou autre information dont il est fait mention aux présentes de se renseigner au sujet de ces restrictions et de les respecter. L'inobservation de ces restrictions pourrait constituer une violation des lois sur les valeurs mobilières d'un tel territoire.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vendre ou de distribuer ni la sollicitation d'une offre d'acheter, de souscrire ou de distribuer des titres au Canada, aux États-Unis, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud, pas plus qu'il ne se veut une sollicitation pour la réalisation d'une opération visant des titres au Canada, aux États-Unis, en Australie, au Japon ou en Afrique du Sud, ni ne fait partie d'une telle démarche.

Le présent communiqué ne constitue pas une note d'information ou un prospectus dans le cadre d'un placement de titres de la Société. Les investisseurs ne doivent pas accepter d'offre visant des titres auxquels le présent document se rapporte, ni faire l'acquisition ou souscrire de tels titres. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vendre ni la sollicitation d'une offre d'acheter ou de souscrire des titres et les investisseurs ne peuvent l'invoquer pour conclure un contrat d'investissement ou prendre une décision d'investissement.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre au public des titres de la Société dans l'Espace économique européen. Aucune offre visant les actions ordinaires de la Société ne sera faite dans un État membre de l'Espace économique européen, sauf en vertu d'une dispense visée à l'article 3 de la directive 2003/71/CE de l'Union européenne (dans sa version modifiée, notamment par la directive 2010/73/UE, la « directive sur les prospectus »), dans sa version mise en œuvre dans les États membres de l'Espace économique européen, qui exonère de l'obligation de produire un prospectus pour les offres de titres. Par conséquent, aucune offre visant les actions ordinaires de la Société ne sera faite dans un État membre de l'Espace économique européen, sauf aux « investisseurs admissibles »

(au sens de la directive sur les prospectus) et/ou sur le fondement que la souscription minimale par investisseur dans l'Espace économique européen est de 100 000 €. Le prospectus provisoire modifié de la Société n'a pas été approuvé ni désapprouvé par une autorité compétente pour l'application de la directive sur les prospectus et aucune autorité compétente ne se prononcera sur l'exactitude ou le bien-fondé du prospectus provisoire modifié ou du prospectus définitif.

Le présent communiqué est une publicité et ne constitue pas un prospectus ni un document d'admission. Les investisseurs ne devraient pas acheter ou souscrire de titres auxquels il est fait référence dans le présent communiqué.

L'information qui figure dans le présent communiqué est donnée à la date de sa publication (à moins d'indication contraire) et elle est susceptible d'être modifiée, révisée ou mise à jour.

Le présent communiqué ne constitue pas une recommandation concernant un investissement dans les titres de la Société. La valeur des titres peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les investisseurs éventuels devraient consulter un conseiller professionnel au sujet du bien-fondé d'un placement dans leur cas. Les résultats ou renseignements passés figurant dans le présent communiqué ne peuvent pas être considérés comme une indication du rendement futur.

Le présent communiqué renferme des « déclarations prospectives » ou des déclarations qui peuvent y être assimilées. Ces déclarations prospectives font état de risques et d'incertitudes connus et inconnus, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces déclarations prospectives se fondent sur les convictions et les attentes actuelles du conseil d'administration de la Société concernant les faits à venir. Certaines déclarations prospectives se reconnaissent par l'usage de certains termes comme « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « anticiper », « s'attendre à », « avoir l'intention de », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, par l'usage de variantes de ces termes ou par l'emploi de termes similaires. Il peut aussi s'agir de discussions sur des stratégies, des plans, des objectifs, des buts, des faits à venir ou des intentions. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Les résultats réels sont parfois considérablement différents des déclarations prospectives, qui reflètent l'opinion actuelle de la Société au sujet des événements à venir et sont exposées aux risques concernant les événements futurs ainsi qu'à d'autres risques, incertitudes et hypothèses concernant l'entreprise, les résultats d'exploitation, la situation financière, les perspectives, la croissance et la politique de dividendes de la Société et de l'industrie dans laquelle elle exerce ses activités. Les déclarations prospectives valent uniquement à la date à laquelle elles sont faites et ne constituent pas une indication du rendement futur.

Les déclarations prospectives et les autres déclarations contenues dans le présent communiqué concernant des questions qui ne constituent pas des faits historiques comportent des prévisions. Il n'existe aucune garantie que ces résultats futurs seront atteints. Les événements ou les résultats réels pourraient différer considérablement en raison des risques et des incertitudes auxquels la Société est confrontée. Ces risques et ces incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats futurs indiqués, énoncés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives valent uniquement à la date du présent communiqué. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour cette information prospective en raison de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf dans la mesure où la loi applicable l'y contraint.

La Société et les membres de son groupe déclinent expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ou réviser des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué en raison de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit.